

## **Remboursement anticipé Confédération suisse**

La Confédération suisse dénonce l'emprunt fédéral

*4 ¼ % 1986 - 01.12.2011 (y compris créances inscrites) de  
CHF 200 000 000, nos de valeur 15712/15713, ISIN  
CH0000157120/CH0000157138 au 2 décembre 2001 à 102 ½ %*

au remboursement anticipé.

Le remboursement s'effectuera sans frais contre remise des titres munis de tous les coupons non-échus. La contrevaletur des coupons manquants sera déduite du montant du remboursement.

25 septembre 2001

Par ordre de la Confédération suisse:  
Banque nationale suisse